



SUBAQUATIQUE CLUB LUNELLOIS AQUAPALMES  
Complexe sportif, Avenue Louis Médard– 34400 LUNEL  
RNA : W343000184

Contacts

Présidente : Michèle Rauzier - 04.67.83.16.69 – 06.63.03.71.18  
Secrétaire : Dominique Van Iseghem – 04.34.35.69.76– 06.03.92.49.53  
Trésorière : Sandra Rousseau – 06.76.49.22.09  
site SCLA : <https://aquapalmes.fr>  
SIRET 447 568 643 00012 APE 926C

## CR réunion du bureau

**Lundi 27 juin 2022**

Personnes présentes :

- RAUZIER Michèle
- RAUZIER André
- ROUSSEAU Sandra
- ROUSSEAU Tony
- VAN ISEGHEM Dominique.

### 1. ACCUEIL ET ORDRE DU JOUR

Le bureau a tenu une réunion ce lundi pour faire le point sur la future rentrée et la nouvelle organisation du club à la suite du départ de Christiane.

L'ordre du jour était copieux et abordait de nombreux sujets :

- Fiche d'inscription 2022-2023
- Rangement du local de la piscine
- Fête des associations
- Trophée des champions
- Secourisme (mise à niveau des connaissances)
- Charge administrative
- Assurance adhérents
- Organisation des entraînements
- Débutants
- Réunion de rentrée début octobre
- Licence particulière pour les aidants
- Diplôme de juge
- Formation initiateur
- Compétitions

## **2. DEBATS ET DÉCISIONS**

### **2.1. FICHE D'INSCRIPTION 2022-2023**

Il a été modifié marginalement notamment le prix de l'adhésion, le montant de l'assurance, les horaires d'entraînement (suppression du mercredi), la douche, l'assiduité aux entraînements, les horaires à respecter et le règlement intérieur.

Pour rappel le certificat médical est valable trois ans sauf pour les nouveaux adhérents qui devront le fournir. Merci de vérifier le vôtre pour la rentrée.

### **2.2. RANGEMENT DU LOCAL DE LA PISCINE**

Deux grosses caisses encombrant le local dont nous disposons à la piscine. Nous souhaitons les enlever pour gagner de la place. Le bureau va s'en charger samedi 2 juillet.

### **2.3. FETE DES ASSOCIATIONS**

Elle se déroulera le dimanche 4 septembre 2022 au parc Hugo. Un appel à volontaires sera fait pour une présence au stand. La reprise de l'entraînement se fera le mardi suivant, donc le 6 septembre.

### **2.4. TROPHEE DES CHAMPIONS**

Il est prévu fin novembre à la salle G. Brassens. Le SCLA y sera avec nos champions.

### **2.5. SECOURISME (MISE A NIVEAU DES CONNAISSANCES)**

Comme vous le savez, par obligation surtout être en capacité d'agir rapidement, les encadrants sont tenus de maintenir les savoir-faire. Cette formation est ouverte à toutes et à tous et nous souhaitons qu'un maximum d'adhérents y participent jusqu'aux adolescents (à partir de 16 ans).

Elle se décompose en une formation théorique d'une journée suivie d'exercices pratiques qui se dérouleront à la piscine de Lunel. Une communication ultérieure en précisera les modalités.

### **2.6. CHARGES ADMINISTRATIVES**

Tous les ans, le marathon des inscriptions nous accapare au tout début de la saison. Cette charge ponctuelle sera répartie au sein du bureau.

Aussi afin de faciliter le transfert de documents ou messages, une boîte aux lettres fonctionnelle a été créée. Nommée « [contact@aquapalmes.fr](mailto:contact@aquapalmes.fr) ». Elle servira de plate-forme d'échanges.

### **2.7. ASSURANCE ADHERENT**

Pour plus de facilité et dans le but de couvrir tous les adhérents (même pour les sorties en mer) elle sera unique et d'un coût de 21 €.

### **2.8. ORGANISATION DES ENTRAÎNEMENTS**

La séance du mercredi est supprimée (mais nous conservons nos créneaux horaires). L'entraînement se concentrera ainsi sur trois jours : les mardi et jeudi avec Michèle et Dominique, le samedi avec Michèle et Tony. Les horaires sont consultables sur la fiche d'inscription.

### **2.9. DEBUTANTS**

Si des petits nouveaux s'inscrivent, ils seront intégrés aux entraînements programmés le jeudi et le samedi.

## **2.10. REUNION DE RENTREE**

Cette réunion devenue habituelle est fixée au mercredi 5 octobre 2022 19h00 à la salle de réunion de la piscine. Elle vous sera confirmée ultérieurement lorsque la réservation de la salle sera confirmée.

## **2.11. LICENCE PARTICULIERE POUR LES AIDANTS**

Toute activité au sein du club nécessite une licence. Pour ceux qui nous aideront (surveillance, accompagnement, etc..) elle ne coûte que 18 € et sera prise en charge par le club.

## **2.12. DIPLOME DE JUGE**

Concerne principalement M. RICHDI, il en coûtera 54 € au club

## **2.13. FORMATION INITIATEUR**

Maxence doit poursuivre sa formation jusqu'à son obtention.

## **2.14. COMPETITIONS ET SORTIES**

Le club participera aux compétions départementales piscine :

- 2 à Sète
- 2 à Lunel

Nous souhaitons aussi que certains jeunes participent à la traversée de Sète à la nage. A ce titre, nous vous proposons deux sorties en mer (24 septembre 22, en remplacement de la piscine et juste avant la compétition en avril 2023) à la Grande-Motte avec le club de plongée de la Palanquée. A l'occasion de la sortie du 24 septembre, les parents seront invités à partager un repas sur la plage après la sortie en bateau.

Nous vous recommandons aussi de consulter le site « web » du club.

Le bureau